

L'atelier des parents se développe à Naveil

A l'initiative de M^{me} Dupuis, Directrice de l'école maternelle de Naveil, Sabine Scolan conseillère en économie sociale et familiale du Centre Caf Vendôme animera prochainement l'atelier des parents « Comment parler aux enfants pour qu'ils écoutent et écouter pour qu'ils nous parlent » auprès d'un groupe de parents d'élèves au sein de l'école.

Après une présentation faite lors de la réunion aux parents d'élèves et une exposition au sein de l'école, une quinzaine de parents souhaitent tenter l'expérience de ces 7 rencontres basées sur la communication parents/enfants.

Grâce au partenariat établi depuis de nombreuses années avec l'Education Nationale, le Centre Caf Vendôme met en œuvre des actions de soutien à la parentalité.



> Agenda

Blois

Café des enfants Ozébulle - 23 avenue du Maréchal Lyautey

tous les mardis matin de 9h à 11h
atelier Bout'chout
pour les -4 de ans accompagnés d'un adulte

mercredi 20 novembre de 15h30 à 18h30
Droits de l'enfant
expos, ateliers radio avec studio'zef

lundis 18 novembre 9 décembre de 14h à 16h
Jeux partagés : redécouvrir le plaisir du jeu en famille

dimanche 24 novembre de 15h à 18h
Plaisir en jeu
avec Sandra, ludothécaire à la Maison des Provinces

Blois

Centre socio-culturel de la Quinière

Café parents, organisé par l'Association Grandir Ensemble

jeudi 7 novembre de 20h à 22h
Créer, c'est se créer
animé par Laurent Martinet arthérapeute et Gestalt-praticien

jeudi 28 novembre de 20h à 22h
Père Noël, petite souris
rester authentique tout en préservant l'imaginaire de l'enfant

jeudi 6 février 2014 de 20h à 22h
Enfants, parents, grands parents
construire le lien dans le respect des valeurs de chacun

Cour-Cheverny

mercredi 6 novembre de 15h à 18h - grande place de la Mairie
Je joue, tu joues, nous jouons
découverte de nouveaux jeux avec le ludomobile de la Chrysalide

mardi 19 novembre à 20h - salle de la Mairie
Conférence débat sur l'autorité parentale
animée par M^{me} Mathé Montet, psychologue

Montoire sur le Loir

en novembre - collège Clément Janequin
Théâtre forum : les collégiens face aux addictions

Romorantin

mercredis 20, 27 novembre - mercredi 4 décembre
de 15h à 17h Espace Saint-Exupéry - Centre Caf
Atelier fabrication d'instruments de musique
dans le cadre de Graine de lecteur
samedi 23 novembre de 14h à 22h - Sudexpo
Salon du Jeu

Suèvres

vendredi 15 novembre à 20h30 - centre de loisirs
La réforme des rythmes scolaires
Echanges, débat
vendredi 13 décembre à 20h30
Local du Bec 2 rue du Jeu de Paume
La sanction éducative

Vineuil

mercredi 27 novembre à 20h - La Chrysalide
Conférence débat : vous êtes des parents formidables
animée par Jean Epstein

Journal N° 40

Nous envisageons d'arrêter la diffusion de ce journal version papier, tout en le maintenant sous sa forme dématérialisée sur le site du Reaap.

Qu'en pensez-vous ?

Faites-nous part de vos réactions : rendez-vous sur le site reaap41.org - rubrique contact.



Parents, professionnels, bénévoles, n'hésitez pas à nous faire connaître vos actions avec et/ou pour les parents et à demander un appui technique, financier si vous le souhaitez.

Contact :
D. BENSALAH au 02 54 52 63 92
e-mail : reaap41@cafblois.cnafmail.fr
6 rue Louis Armand - 41015 Blois cedex



Réseau d'Ecoute d'Appui
d'Accompagnement des Parents

Octobre 2013

Edito

Les liens parents école, vaste sujet qui depuis une vingtaine d'années mobilise l'ensemble des acteurs de l'éducation : mais pas forcément facile de devenir parent d'élève, quand on ne maîtrise pas les codes de l'école !

Pourtant, on le sait, l'implication scolaire des parents joue un rôle important dans la réussite de leurs enfants.

Le journal du Reaap a rencontré des associations de représentants de parents d'élèves qui nous parlent de leurs convictions, mais aussi de leur difficulté à mener à bien leur mission.

Nous avons également souhaité mettre en lumière les services de l'état chargés de coordonner cette gigantesque machine qu'est l'école en Loir-et-cher.

Enfin, vous découvrirez peut être les Contrats Locaux d'Accompagnements à la Scolarité et le témoignage d'une association qui s'évertue à donner le petit coup de pouce qui peut être changera tout...

Bonne lecture de ce journal un peu spécial qui vous donnera éventuellement envie de vous investir encore plus dans la scolarité de vos enfants...

Les liens parents/école

La Direction des services départementaux de l'éducation nationale (Dsden)

C'est par ce nouveau nom que se désigne dorénavant cette institution bien connue sous son ancienne appellation l'Inspection Académique. Mais quel est son rôle ?

Le journal du Reap a souhaité vous en dire un peu plus

Le Directeur Académique des Services de l'Education nationale représente le recteur dans le département. Il participe à la définition d'ensemble de la stratégie académique qui met en œuvre la politique éducative et pédagogique relative aux enseignements primaires et secondaires arrêtée par le ministre chargé de l'éducation.

C'est lui qui, à travers ses différents services, gère l'ensemble des personnels du premier degré, tout en conservant, de par son rôle d'adjoint du recteur, une autorité fonctionnelle sur le personnel du second degré.

Une demande de dérogation pour un collège ou un lycée sera traitée au sein de la Dsden.

Une famille rencontrant une difficulté dans ses relations avec l'école de son enfant peut être amenée à la contacter, parfois directement, parfois par un courrier (ce même courrier qui a pu être adressé au Ministère de l'Education nationale ou autres services de l'Etat est transmis systématiquement à la Dsden pour traitement et réponse à apporter à la famille).

Le Directeur Académique va alors saisir ses services qui œuvreront à cerner au mieux le problème afin de proposer une solution adaptée.

Dans ce cas, la Dsden aura un rôle de médiateur, et permettra d'apporter un regard décentré sur la situation.

Outre les services administratifs,



la Dsden comprend également des services thématiques dans lesquels travaillent des conseillers techniques spécialisés dans différents domaines : pédagogique, médical, social, handicap, orientations... postes également déclinés dans la plupart des établissements scolaires du département.

Une institution certes complexe, mais très complète !

Association Intercommunale pour l'Education et l'Insertion - AIEI Blois

Dans le cadre de ses missions (développement des actions éducatives, sociales et sanitaires, lutte contre l'illettrisme, prévention de la délinquance et insertion), l'Aiei met en place des actions d'accompagnement à la scolarité sur des communes du sud de la Loire. Une partie de ces actions se situent sur le territoire de « la Boire » où sont sédentarisés des gens de la communauté du voyage, ainsi que des aires d'accueil des gens du voyage itinérants.

Dans un souci d'approche globale de la personne, l'Aiei prolonge l'accompagnement à la scolarité par un soutien aux loisirs pour les enfants concernés et un accompagnement social des familles.

Les enfants sont orientés le plus souvent par les enseignants, mais parfois par les parents eux mêmes. Il sont pris en charge par un salarié de l'association, épaulé par une équipe de bénévoles, qui accompagnera les enfants sur la durée de l'année scolaire, et assurera un lien entre les parents et les enseignants.

Chaque parent est, à minima, rencontré une fois par trimestre par la référente Clas de l'enfant. Celle-ci est attentive à positiver, valoriser au maximum les progrès de l'enfant auprès des parents, à rechercher leur collaboration et leur implication, afin de conforter l'enfant dans sa lutte contre ses difficultés scolaires. Des psychologues et une éducatrice viennent compléter l'équipe et enrichir le

travail avec les enfants et leurs familles.

En 2012/2013, l'association a ainsi accompagné 139 enfants, issus pour moitié d'écoles élémentaires, et pour moitié de collèges.

Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité vise à offrir aux enfants et à leurs parents, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.

Le dispositif Clas met l'accent sur le soutien aux parents : il leur propose un accompagnement et des conseils pour les soutenir dans leur dialogue avec l'école.

Les actions ont lieu hors du temps scolaire, en complémentarité avec d'autres dispositifs de réussite scolaire.

L'accompagnement à la scolarité joue un rôle de complément et de partenaire de l'école. Le dispositif a pour objectif d'aider les jeunes à acquérir des méthodes susceptibles de faciliter l'accès au savoir, d'élargir leurs centres d'intérêts, de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources (culturelles, sociales...) de l'environnement.

Associations de parents d'élèves

La Fcpe

Christine Laffitte, parent élue Fcpe au Conseil d'Administration du Collège Jean Emond à Vendôme depuis plusieurs années, mère de 4 enfants de 11 à 21 ans, a accepté de répondre à quelques questions du Reap.



D. Bensaïah, chargée de mission parentalité Caf - C. Laffitte, parent élue Fcpe

Parent délégué de classe, elle a assisté à de nombreux conseils de classes, y compris ceux ne concernant pas ses propres enfants (faute de représentants de parents dans les classes concernées). Elle constate que les responsables d'établissements apprécient la présence d'un parent, considérant que leur connaissance, même partielle, de la facette non scolaire des jeunes est un élément souvent indispensable à la compréhension des situations.

Christine prépare soigneusement chaque conseil de classe, en faisant parvenir un questionnaire à chaque parent. Le plus souvent avec un taux de réponses assez satisfaisant.

La Peep

Catherine Janssens-Ravet et Annick Soissons secrétaires à la Peep nous parlent de l'association

Lorsque des parents s'engagent dans ce type d'association, c'est le plus souvent par conviction : conviction qu'un parent élu peut être une passerelle entre l'école et les familles qui peinent à s'exprimer, conviction que leur rôle est de créer ou de renforcer les liens entre l'école, l'enfant et le parent.

A la Peep, on se veut partenaire de l'établissement scolaire. Les parents représentants ne prétendent évidemment pas à se mêler des choix pédagogiques des enseignants, qui leur appartiennent pleinement, mais il n'est pas toujours facile pour un enseignant d'avoir une vision globale de l'enfant, de s'extraire

de cette mission première qu'est la transmission d'un savoir, pour voir aussi dans chaque élève un individu dans son contexte : c'est là que le représentant des parents d'élèves pourra apporter un regard différencié, une connaissance peut-être du parcours de l'enfant qui donnera un éclairage particulier aux résultats constatés.

La plupart du temps, les responsables d'établissements scolaires reconnaissent l'intérêt de cet apport extérieur qui vient compléter et affiner leur analyse. Pourtant, à la Peep comme dans nombre d'associations, on regrette le manque d'investissement des parents qui remplissent rarement les questionnaires, outil de base pourtant pour permettre à leur porte-parole d'être efficace...non

Parent élu, c'est aussi parfois être médiateur, souvent à la demande des parents, plus rarement des enseignants : être médiateur, c'est accompagner les parents dans leur rapport, parfois difficile, avec l'école. Difficulté qui semble s'accroître avec l'entrée au Lycée, notamment si le parent a déjà lui-même vécu une scolarité douloureuse... Le rôle de médiation est alors primordial...

Présente lors de la réunion de rentrée des classes de 6^{ème}, Christine a l'opportunité de sensibiliser les parents sur l'importance d'informer l'école des divers événements qui peuvent jaloner la vie d'un collégien (naissance, séparation, maladie d'un proche...). Elle inscrit son rôle dans les valeurs portées par la Fcpe : bienveillance, accessibilité des activités à tous, orientation choisie...

En revanche ses années de délégation lui ont fait toucher du doigt l'absence de statut, donc d'heures de délégation, pour les parents élus : difficile bien souvent de conjuguer activité professionnelle et mandat de représentant !

Son conseil aux parents : être présent et attentif à la scolarité de son enfant, sans être envahissant, et se garder de toute pression, stressante et contre-productive !

Et si on lui demande quel axe de travail lui semble important à mener conjointement avec les collègues, elle cite spontanément les actions autour de la citoyenneté, du respect des biens et des personnes... Vaste chantier !

pas par désintérêt de la scolarité de leur enfant, mais plutôt par méconnaissance du fonctionnement des instances et du rôle des représentants.

Il faut dire que devenir représentant de parents d'élève n'est pas toujours conciliable avec la vie professionnelle : il faut pouvoir se libérer pour les conseils de classe ...

Mais être représentant c'est aussi et surtout faire partie d'un réseau, tisser des liens avec d'autres parents et parfois, dans ces échanges, relativiser ses problèmes et trouver des réponses à ses propres interrogations.

En définitive, s'engager dans une association de parents d'élève, c'est œuvrer au fragile équilibre du triangle école/enfant/parent.